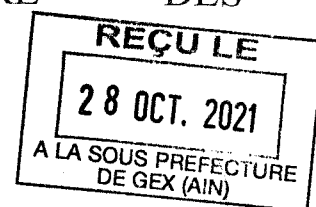


EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MIJOUX



Séance du 27/10

L'an deux mil vingt et un le 27 octobre à 19 heures 00

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Martine
VIALLET, Maire.*

**Présents : G. LEGAY. D. JULLIARD. MC COUTURIER. M. VIALLET. E.LEE. P.ECAILLE.
M.VUILLERMOZ.**

**Absent Excusé : S.JUHEN pouvoir à G. LEGAY -C. GROSGURIN pouvoir à D.JULLIARD-
J.GRANDCLEMENT pouvoir à M.VUILLERMOZ- JF JOLY pouvoir à MC COUTURIER**

Monsieur Evan LEE a été élu Secrétaire de séance, conformément à l'Article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**N° 17.2021 – OBJET : DELIBERATION PORTANT SUR LA DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DE LA
CONTRACTUALISATION 2022**

0) Sauvegarde des archives communales

Vu la délibération du conseil municipal en date du 16.12.2020 sur la proposition d'intervention du service archives du Centre de Gestion de l'Ain pour le classement des fonds d'archives communales,

Vu l'approbation du devis 2020/33a comprenant un recollement estimé à 10 125€ et une aide de 45% (annexé)

Considérant la mise en œuvre de ces travaux de sauvegarde par le CDG01 en 2022,

Il est nécessaire d'établir une demande d'aide financière du Conseil Départemental pour le classement des archives communales.

Entendu l'exposé du maire,

Après délibération, à l'unanimité des membres du conseil municipal présents, il est décidé

- De solliciter auprès du Conseil départemental une subvention de 45 % du montant des travaux T.T.C.
- De s'engager à prendre en charge la part qui lui incombe, soit 55 % du montant T.T.C.
- autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer la convention avec le Département définissant les modalités pratiques de l'opération et tout document nécessaire à l'application de la présente décision.
- De Dire que les crédits budgétaires seront inscrits au budget 2022 de la Commune.

CONTRE ABSTENTION POUR 7+4 pouvoirs S.JUHEN pouvoir à G. LEGAY -C.
GROSGURIN pouvoir à D.JULLIARD- J.GRANDCLEMENT pouvoir à M.VUILLERMOZ- JF JOLY
pouvoir à MC COUTURIER VOIX

Délibération 01247.2021.10.50

Fait et délibéré à MIJOUX, les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le :
et publication et notification
le :

Pour copie conforme
Le Maire, Martine VIALLET

